

Impact financier de la crise sanitaire Covid-19

Situation au 2 juin 2020

Depuis le Conseil National de Sécurité du 17 mars 2020, l'administration communale d'Engis n'a cessé d'appliquer les différentes mesures prises aux niveaux fédéral et régional. En tant que services publics, l'administration et le CPAS ont mis et continuent de mettre tout en œuvre pour aider le citoyen, tant dans les missions de base qui sont les leurs, mais également pour les accompagner dans les mesures sanitaires.

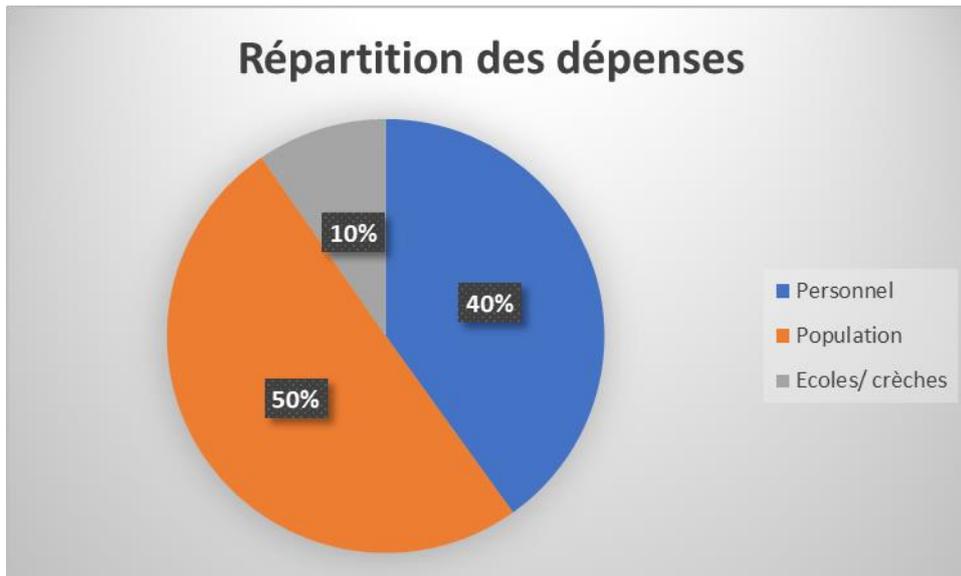
Le bilan général au 2 juin :

Dépenses		Recettes	
achats masques en tissu conférence des élus	12198	Compensations exonérations fiscales	20878,03
achats masques FFP2 conférence des élus	2563,68	Intervention masques en tissu	12418
achats masques FFP2	6308		
Gants	3192,87		
Bacs hermétiques	226,96		
Poubelles hermétiques	1407,33		
Visières	204		
thermomètres	748,48		
Aménagements locaux	2067,65		
distributeurs savons, serviettes, gel	7391,95		
Nébulisation écoles	286,08		
Désinfectant virucide	1770,5		
Confections masques tissu	821		
Bénévoles	789,17		
Récolte déchets verts	713,56		
Exonérations fiscales	20878,03		
Compensations Chômage	26238,4		
Télétravail	9248,84		
plate-forme citoyenne	5772,91		
Déplacements	150		
	102977,41		33296,03

69.681,38€ à charge communale.

Les dépenses se répartissent de la sorte :

- 60% pour la population, dont 10% pour les écoles et les crèches
- 40% pour le personnel



Il convient de noter que la charge de la main d'œuvre sur les actions spécifiques en lien avec la pandémie, ne sont pas prises en compte :

- Utilisation de la main d'œuvre communale :
 - Récolte des déchets verts
 - Lutte contre les dépôts clandestins ;
 - Surcharge en lien avec la désinfection des classes et des crèches ;
 - Distribution des colis alimentaires
 - Surcharge de travail des fossoyeurs

Par ailleurs, les frais de reproduction en lien avec la communication spécifique (affiches, distribution toutes-boîtes,...) ne sont pas non plus comptabilisés.

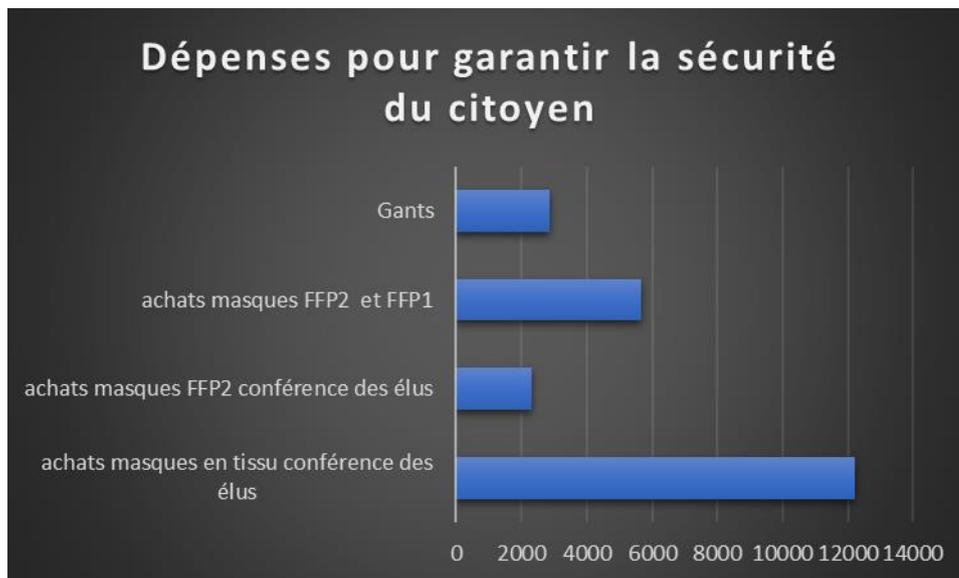
A côté de ces différentes dépenses, il convient de noter la perte de certaines recettes :

- Droits d'entrées à la crèche et à la MCAE (compensées) ;
- Frais de garderie ;
- Stage de pâques ;

1. Les dépenses en vue de garantir la sécurité des citoyens engissois

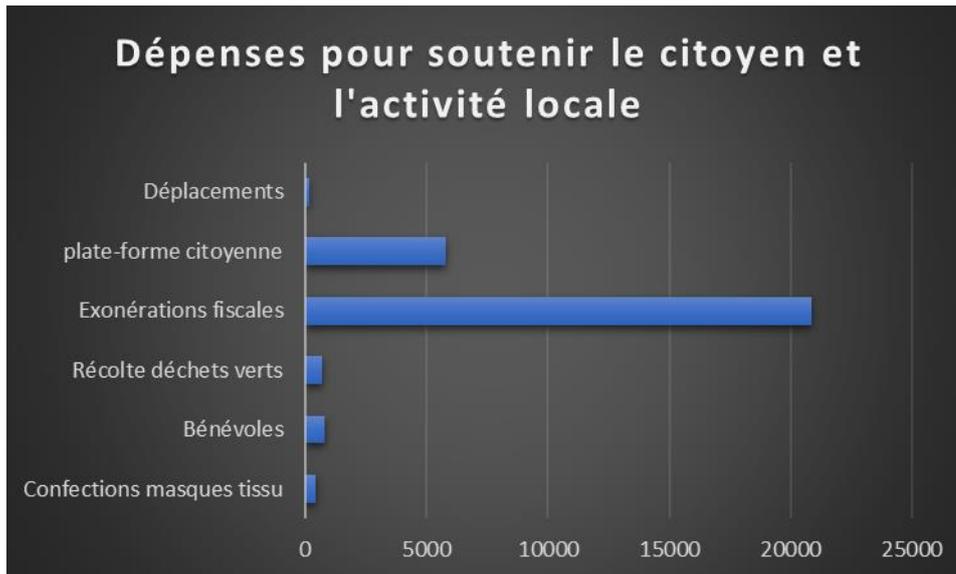
- Achats de masques FFP2 à destination des métiers de première ligne (médecins, personnel soignant, professions paramédicales, services funéraires, commerces d'alimentation,)
- Achat de gel hydroalcoolique
- Achat de blouses de protection
- Achat de masques en tissus
- Confection de masques en tissus pour les enfants
- Visières
- Fermeture de certains sites
- Contacts avec les entreprises Seveso afin de s'assurer des mesures prises en matière de sécurisation des installations

- Affichage cimetièrre
- ...



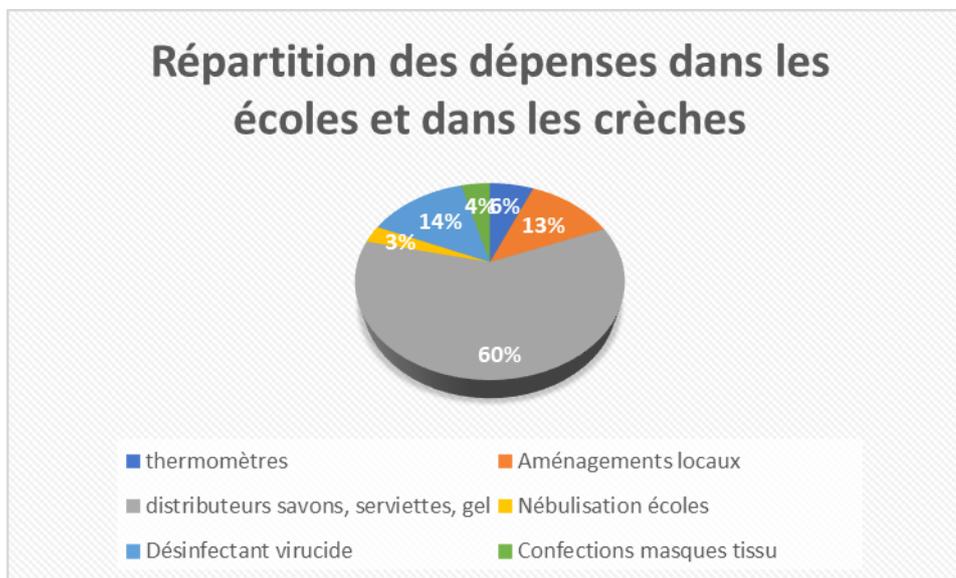
2. Les dépenses en vue de soutenir la population engissoise et l'activité locale

- Collecte des déchets verts
- Lutte contre les dépôts clandestins
- Mise en place de la plate-forme citoyenne
- Organisation des courses pour les personnes confinées ou pour le personnel de première ligne
- Distribution des colis alimentaires du CPAS
- Information des commerçants, via l'ADL, des différentes aides prévues
- Appels quotidiens de la cellule senior vers les personnes fragilisées ou isolées
- Constitution d'une base de données de professionnels de la santé psychologique ;
- Réalisation d'un vademecum à l'occasion des funérailles
- Exonérations de taxes locales



3. Les dépenses en vue de garantir la sécurité dans les écoles et dans les crèches

- Achat de masques
- Achat de gel hydroalcoolique
- Achat de désinfectants et de virucides
- Aménagement des locaux



4. Les dépenses en vue de garantir la sécurité du personnel

- Organisation du télétravail
- Achat de masques
- Achat de gel hydroalcoolique
- Achat de désinfectants et de virucides
- Chômage temporaire et avantages complémentaires pour maintenir le niveau salarial
- Aménagement des locaux



Layla BOUAZZA
Directrice Financière